

187

08 FEV. 1992 001222

REPUBLIQUE DU SENEGAL

N° _____ MFEF

MINISTERE DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

Dakar, le _____

ARRETE : portant création du Bureau de Coordination Technique (BCT) des programmes et projets Femme, Enfant, Famille

LE MINISTRE DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

- Vu la Constitution ;
- Vu le decret 65.857 du 04 Décembre 1965 portant délégation des pouvoirs réglementaires du Président de la République en matière de nomination d'administration et de gestion du personnel, modifié ;
- Vu le decret 91.329 du 8 Avril 1991 portant nomination des Ministres ;
- Vu le decret 91.430 du 8 Avril 1991 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères ;
- Vu le decret 91.440 du 8 Avril 1991 portant organisation du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ;

A R R E T E

Article premier : Il est créé au sein du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille dans le cadre du suivi et de la coordination des activités de programmes et de projets relatifs à la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille un bureau de coordination technique.

Article 2 : Le bureau de coordination technique a pour mission :
- de coordonner, de superviser et de suivre toutes les activités des programmes et projets relatifs à la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille.

Article 3 : Le bureau de coordination technique est dirigé par un coordonnateur nommé par arrêté du Ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

.../...

Article 4 : Le bureau de coordination technique des projets est ampliatrice des rapports d'exécution des projets, et participe aux missions d'évaluation et de supervision

Article 5 : Le présent arrêté prend effet à compter de sa date de signature et sera publié au journal officiel.

AMPLIATIONS :

- SG/PR
- Primature
- M.E.F.P.
- Fonds Africains Développement (FAD)
- Tous projets M.F.P.
- J.O.R.S.
- Archives

Le Ministre de la Femme, de l'Enfant
et de la Famille



Ndioro NDIAYE